

Conseil d'administration du 2 juillet 2025
Membres en exercice : 54
Nombre de membres présents : 35
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de voix : 41
Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n° 2026-15

**PORTANT DELEGATION DE COMPETENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU
BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU DIRECTEUR POUR LA SIGNATURE
DES CONTRATS, CONVENTIONS ET MARCHES**

Le Conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 23 juin 2026, s'est tenu le 2 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L331-8 et R331-23 et suivants ;

Vu le décret n° 2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2026-06-00107 du 17 juin 2026 portant composition du Conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration et du Bureau du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01, notamment son article 1.5 ;

Vu la délibération n° 2026-08 relative à l'élection du président du Conseil d'administration du Parc national de forêts ;

Sur proposition du directeur du Parc national de forêts,

DECIDE

ARTICLE 1. Délégation de compétence au Bureau

Le Conseil d'administration délègue à son Bureau la compétence de signer les contrats, conventions et marchés n'excédant pas 220 000 euros hors-taxes.

ARTICLE 2. Délégation de compétence au Directeur

Le Conseil d'administration délègue au Directeur du Parc national la compétence de signer les contrats, conventions et marchés n'excédant pas 110 000 euros hors-taxes.

ARTICLE 3. Publicité

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Châteauvillain, le 2 juillet 2026

Le président du CA
du Parc national de forêts

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'N. Schmit', written over a horizontal line.

Nicolas SCHMIT

La directrice adjointe
du Parc national de forêts

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Genevey', written over a horizontal line.

Véronique GENEVEY